

Recueil de bonnes pratiques 2022

TRECOBAT

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Gouvernance responsable

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

Une politique RSE a été rédigée. Elle décrit la stratégie du groupe au regard des trois piliers que sont la politique économique, sociale et environnementale, mise en perspective au regard des attentes des parties prenantes. Cette politique est disponible sur notre site internet. La carte RSE a été réactualisée fin 2021 pour une mise en valeur du travail du pôle recherche et développement dans la démarche d'innovation continue mise en œuvre depuis 2008. L'intégration d'innovations sur nos maisons expérimentales réduit l'utilisation des ressources et/ou la pollution à la source en ayant recours à des méthodes de production plus propres. Pilier de notre développement, l'innovation est omniprésente au sein du Groupe Trecobat, faisant partie intégrante de son ADN. Notre avant-gardisme nous singularise de la concurrence et nous érige en figure de proue dans le secteur du bâtiment. L'innovation en faveur de la protection de l'environnement est une des raisons d'être du groupe.

En mai 2022, Trecobat a rejoint le Pacte mondial réseau France des Nations Unies. Cette action a permis de structurer la démarche RSE du groupe en s'appuyant le référentiel UN GLOCAL COMPACT. Nous avons réalisé un état des lieux, intégré l'agenda 2030 en retenant 11 des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) dans la stratégie du groupe. Le Pacte mondial des Nations Unies propose un cadre d'engagement universel et volontaire, qui s'articule autour de dix principes relatifs aux droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Fort de cet engagement, le groupe Trecobat a décroché en décembre 2022 la médaille d'or au Challenge de l'habitat innovant du Pole Habitat FFB dans la catégorie « ma démarche RSE ». L'occasion de présenter l'importance de la RSE, au sein du groupe, à travers laquelle les collaborateurs s'impliquent quotidiennement.

Le 20 mai 2022, plus de 500 collaborateurs du Groupe Trecobat et quelques 200 invités externes et partenaires étaient réunis à la Brest Arena pour célébrer le demi-siècle de Trecobat. Au cours de cette journée, le groupe Trecobat a présenté sa stratégie et a annoncé vouloir renforcer ses positions vers l'habitat durable. Il a également annoncé des engagements environnementaux, comme la création d'un fond de dotation à vocation environnementale.

<https://trecobat-groupe.fr/nos-engagements/responsabilite-societale/>

<https://trecobat-groupe.fr/le-groupe-trecobat-decroche-la-medaille-au-challenge-de-lhabitat-innovant/>

Informations des parties prenantes

Une des forces de notre groupe est sa faculté à progresser dans un esprit de co-développement et de partage. Nos nombreux partenaires, labels et certifications, historiques ou plus récents, peuvent témoigner de notre enthousiasme à porter des projets utiles à tout le secteur de l'aménagement foncier et de la construction.

Les parties prenantes externes sont listés sur notre site à la page : <https://trecobat-groupe.fr/le-groupe/nos-partenaires-et-labels/>

Elles sont informées de notre politique RSE via notre site internet. Elles sont régulièrement concertées via des rencontres et des communications. Les représentants du personnel et collaborateurs ont été régulièrement informés de la politique de l'entreprise lors des réunions du CSE, news ou messages vidéo.

Le CSE de TRECOBAT s'est réuni 6 fois en 2022 soit environ une rencontre tous les 2 mois.

De mars à mai 2022, 5 ateliers de consultation parties prenantes internes et externes ont été menés afin d'identifier, partager et hiérarchiser les enjeux RSE du groupe. Ces groupes ont été constitués en formant des échantillons pour chacune des parties prenantes identifiées. 74 parties prenantes ont composé les groupes : « institutionnels », « clients maison traditionnelle », « clients maisons bois », « représentants du personnel » et « écosystème de la construction ». Le groupe TRECOBAT souhaitait également permettre aux parties prenantes de pouvoir faire émerger de nouveaux enjeux lors des ateliers. Certains enjeux ont ainsi été proposés en amont des ateliers par les parties prenantes, à travers un questionnaire de pré-évaluation, puis rajoutés a posteriori à la liste des enjeux pour l'évaluation finale post-atelier. Chaque groupe a priorisé chacun des enjeux, évalué et quantifié les impacts. L'équipe de direction de TRECOBAT a ensuite validé les enjeux prioritaires et intégré les 11 enjeux des ODD dans sa stratégie puis définis les actions à mener pour ces enjeux.

Le fruit de ce travail collaboratif nous a permis d'élaborer notre matrice de matérialité.

Préservation de l'environnement

Gestion et optimisation des énergies

Leader de l'innovation en matière de performance énergétique, nous conservons une longueur d'avance sur la réglementation thermique depuis plus de 15 ans. D'abord dans le cadre de la RT 2005, puis en devenant le premier constructeur à s'engager dans la réalisation de maisons BBC, enfin en devançant les exigences de la RT 2012. Nous nous sommes préparés activement à la mise en vigueur de la RE 2020, par notre implication dans le projet national Comepos, Conception et Construction Optimisées de Maisons à Énergie POSitive, lancé en 2013. Porté par l'ADEME, le CNRS et le CEA MINES Paris Tech, ce projet visait à encadrer l'évolution de la prochaine Réglementation Environnementale (RE2020). Avec nos deux maisons expérimentales, la Villa E-Roïse (Brest - 29) et la Villa Occitan-E (Toulouse - 33), nous avons largement contribué à définir la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs RE2020 en partageant nos acquis avec l'ensemble de la filière construction.

En effet, nous transposons à toute forme d'ouvrage l'équilibre que nous avons trouvé entre production et consommation d'énergie dans la maison individuelle. C'est ainsi que nous apportons de vraies réponses au défi que représentent les nouveaux enjeux climatiques et la croissance exponentielle du besoin en logements.

L'entrée en vigueur au 1er janvier 2022 de la RE 2020, qui a bouleversé le monde de la construction s'est faite sans difficultés chez TRECOBAT. Les performances de nos constructions démontrent tout notre savoir-faire permettant :

- Moins d'énergie consommée
- Moins d'émission de CO₂
- Un meilleur confort d'été
- Une meilleure qualité de l'air intérieure

La RE2020 a défini 2 nouveaux indices pour caractériser l'impact carbone de nos constructions : IC construction (matériaux et équipements) et IC énergie (consommations sur 50 ans d'exploitation). Elle a également posé un calendrier avec des exigences de seuils sur l'IC construction : -35% en 2031

<https://www.trecobat.fr/groupe-trecobat/la-re2020-chez-trecobat/>

Afin de limiter nos propres impacts, nous avons poursuivi la mise en œuvre des actions identifiées lors de l'audit énergétique réalisé en 2021. Sur le dernier trimestre 2022, nous avons engagé auprès de nos usines et agences un plan d'action « Gestion de l'énergie ». En fonction des sites, diverses actions ont été menées afin de revoir les règles de gestion pour des appareils de chauffage, des ordinateurs, écrans et copieurs mais aussi remplacement des modes d'éclairage par des leds. Nous avons par exemple mis en place des gestionnaires programmables sur certains appareils ou remplacé certains systèmes de chauffage. Ces actions s'inscrivent au plan de sobriété énergétique mais aussi dans notre plan de réduction de l'empreinte carbone.

Au 1er semestre 2022, dans le cadre du défi carbone organisé par les Dirigeants Responsables de l'Ouest, le groupe Trecobat a réalisé un bilan carbone complet de ses activités, dans le cadre d'une démarche inspirée par les méthodes du Shift Project.

Cette étude révèle que :

- les deux tiers des émissions de CO₂ du groupe sont directement liés à la phase construction des maisons individuelles,
- et un quart à l'utilisation de la maison pendant 50 ans.

L'objectif est de réduire ces émissions d'au moins 30 % d'ici à 2031, et d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

De cette réflexion est né le projet Trecobat Green (Maisons à Ossatures Bois enduit) qui permet d'atteindre dès à présent le niveau de performance attendu pour 2031. Ce type constructif représente à ce jour un gain CO₂ : 225 kg/m² construit par rapport à une construction traditionnelle.

Ces maisons peuvent intégrer en option des panneaux photovoltaïques permettant aux futurs propriétaires de réduire leur dépendance énergétique en produisant 30% de la consommation d'énergie de la maison.

<https://www.trecobat.fr/une-maison-bas-carbone/>

Réduction, tri et recyclage des déchets

La réflexion du Groupe Trecobat sur l'impact environnemental de la construction concerne chaque stade de la filière bâtiment. Les leviers d'action identifiés font l'objet d'études approfondies par l'équipe de R&D.

Dès 2011, Trecobat est le premier constructeur à signer un partenariat avec Geode environnement pour la collecte de ses déchets. En concertation avec nos conducteurs de travaux, et selon un planning préétabli, Geode environnement intervient à chaque grande étape du chantier. Les déchets sont déposés par les artisans dans de grands sacs dédiés à la collecte suivant les consignes de tri puis, enlevés par Geode environnement. Ensuite, l'entreprise se charge de les évacuer vers des structures de valorisation agréées.

En moyenne, la construction d'une maison individuelle génère la production de 1T800 de déchets. Les matières collectées (bois, plastique, carton...) sont pesées à chaque enlèvement et évacuées en centre agréé. Les données de traçabilité des déchets sont consignées via l'application mobile Geode environnement. Le taux de revalorisation est de 80% (palettes incluses). Les déchets inertes sont compactés dans l'emprise de la terrasse future, ou de l'accès provisoire de chantier.

La mise en place de pesée par GEODE, sur une année complète, nous permet désormais d'affiner nos tonnages et d'analyser plus précisément l'impact de nos activités. Trois catégories de déchets représentent plus de 80 % de nos tonnages (DIB, bois et plaque de plâtre). Aussi, en parallèle de la mise en place de la REP Bâtiment, nous pouvons désormais mieux cibler les corps d'état et les artisans qui génèrent le plus de déchet et mener des actions ciblées. En complément, la construction hors-site nous permet d'optimiser l'utilisation des matériaux. Cela se traduit par une réduction de 40 % de déchets ainsi que par une diminution de l'impact des activités de construction sur le site.

<https://trecobat-groupe.fr/nos-engagements/environnement/>

Prévention de la pollution (eaux usées, gaz à effet de serre...)

La pandémie de COVID 19 a contraint l'entreprise à se réorganiser afin de poursuivre son activité. L'investissement post COVID dans les outils nomades pour nos commerciaux et conducteurs de travaux nous ont permis de nous adapter lors de cette période exceptionnelle.

L'utilisation de la visioconférence est désormais entrée dans les habitudes avec des fréquences régulières (1 comité de pilotage/2, réunions mensuelles technique pour l'ensemble des conducteurs de travaux, rendez-vous clients, rendez-vous fournisseurs, ...) et le recours au télétravail lorsque cela est possible. La diminution des déplacements professionnels et domicile/travail induit une baisse de nos émissions de CO2.

Nous avons continué à développer de nouveaux modules sur notre application « Nestor Ma Maison et Moi », comme par exemple la signatures numériques des avenants, des plans, la création d'un showroom virtuel.

Le taux d'utilisation de l'application NESTOR en 2022 est de 97 %.

Ecoconstruction et éco-rénovation des bâtiments

En près de 50 ans, nous avons progressivement intégré des métiers et des compétences spécifiques pour créer une réponse globale et structurée au domaine de l'Habitat au sens large : construction de maisons individuelles, production industrielle en bois, aménagement des territoires, promotion, tertiaire, services.

Dès lors, la performance de nos constructions et le confort de l'habitant demeurent nos deux préoccupations majeures en développant de nouveaux procédés intégrés dans nos villas expérimentales. Originellement issu de la construction traditionnelle de maisons individuelles, chacune de nos marques dédiées à l'habitat individuel bénéficie d'un savoir-faire entretenu par notre expérience.

En construction traditionnelle, nous portons notre attention sur l'utilisation de matériaux biosourcés : pierre, ardoises, bois, ouate de cellulose, etc. Parmi les technologies qui limitent les prélèvements de ressources naturelles ou réduisent les émissions de polluants, nous utilisons : du béton à faible consommation d'eau, des plaques anti-COV, la VMI® ou le contrôle digital des ressources avec Nestor ma maison et moi.

Construire en structure bois plutôt qu'en béton permet d'éviter une part significative des émissions de CO2 liées au gros œuvre. En moyenne cela correspond à une diminution d'un quart des émissions totales liées à la construction d'un logement.

Baptisé Murébois, notre pôle industriel est spécialisé dans la construction bois hors-site. Il regroupe les activités de nos deux outils de production, dont la capacité totale de murs préfabriqués à ossature bois est de 100 000 m2. Le champ d'action de Murébois s'étend de la construction neuve à l'agrandissement et l'extension bois de bâtiments existants, et concerne également la réhabilitation énergétique et esthétique des façades.

TRECOBAT commercialise des maisons à ossatures bois et construction qui contribue à la baisse de l'impact carbone des constructions livrés. Au cours de l'exercice clos le 31/08/22, le nombre de maison bois livrées étaient de 168 sur 744 maisons livrées soit 22 % de notre production. Ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à 2021.

Notre ambition est d'augmenter cette proportion de 1 % par an d'ici à 2027.

Fin 2022, TRECOBAT a lancé l'offre TRECOBAT Green. Cette nouvelle marque est une réponse aux engagements environnementaux du groupe Trecobat dont l'objectif est de maximiser les performances énergétiques tout en préservant le confort de vie des clients. Il s'agit d'une maison RE2020 qui anticipe les futures réglementations de 2031 dont 70% de sa valeur ajoutée est liée à l'utilisation de ressources et l'achat de matériaux locaux. Ces maisons sont construites en hors-site ce qui permet de réduire les émissions de CO2 issues de la construction de logements, de réduire les déchets mais aussi les déplacements sur les chantiers.

<https://www.trecobat.fr/une-maison-bas-carbone/>

Gestion et optimisation des déplacements professionnels

Nous poursuivons nos investissements dans l'équipement d'outils nomades pour nos commerciaux et conducteurs de travaux. L'entreprise encourage la mobilité durable afin de limiter l'impact de nos déplacements professionnels. Nous utilisons des outils de visio conférence pour les réunions à distances dès que cela est possible. Nous privilégions les conférences téléphoniques avec les clients, fournisseurs, partenaires. 100 % des conducteurs de travaux et commerciaux sont équipés d'outils nomades.

Intérêts des clients et consommateurs

Politique qualité / écoute clients

Au sein du Groupe Trecobat, la qualité de nos prestations est une priorité. Nos équipes travaillent conjointement pour garantir une satisfaction client maximale. C'est en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue que notre Groupe poursuit son développement et propose des réalisations de qualité.

En 2022, nos clients nous ont donné la note moyenne de 7,01/10 lors des enquêtes de satisfaction. Les clients ayant répondu à notre questionnaire nous recommandent à 67 % sur l'ensemble des marques commerciales du groupe. Les clients recommandent la marque TRECOBAT à 68 %.

TRECOBAT LAURÉAT DU PALMARÈS DES MEILLEURES ENSEIGNES - MAGAZINE CAPITAL

Pour la deuxième année consécutive, le Groupe Trecobat a été élu "Meilleure enseigne" 2023 pour sa qualité de service client dans la catégorie "Constructeur de maisons individuelles" par le magazine économique Capital avec une note de 6.55/10.

<https://trecobat-groupe.fr/trecobat-une-nouvelle-fois-elu-meilleure-enseigne-2023>.

Comme chaque année, le magazine Capital s'associe à l'Institut Statista pour établir le palmarès des meilleures enseignes. Ce palmarès est réalisé à l'aide d'un questionnaire qui a été transmis à un panel de plus de 20 000 consommateurs français.

<https://trecobat-groupe.fr/nos-engagements/demarche-qualite/>

<https://www.trecobat.fr/satisfaction-client-primordiale-trecobat/>

Sécurité, santé des clients et consommateurs

Soucieux du bien-être de ses clients, au 2ème semestre 2022, Trecobat a décidé d'installer de base la Healthbox 3.0 dans toutes ses maisons.

Cette innovation permet de faire des économies d'énergie et s'inscrit dans une démarche écologique compatible avec la RE2020. Cet équipement est un système de ventilation qui est équipé de nombreux capteurs qui permettent à la VMC de fonctionner automatiquement. Ces capteurs analysent la qualité de l'air dans chaque pièce. L'air impur est évacué à l'aide des grilles d'extraction qui sont placées au plafond de chaque pièce. En fonction du résultat obtenu, la VMC va se déclencher, ou non. La Healthbox 3.0 demande peu d'entretien et se pilote depuis une application disponible sur mobile ou tablette.

<https://www.trecobat.fr/healthbox-3-0-hygro-la-nouvelle-vmc-standard-chez-trecobat/>

TRECOBAT a codéveloppé en partenariat avec les sociétés VENTILASEC et CK FILTRATION une technologie qui permet d'améliorer bien au-delà des exigences réglementaires la qualité de l'air intérieur de ses constructions. Cet ensemble constitué d'un groupe de ventilation par insufflation (modèle PUREVENT) et d'un filtre à particules biocide (qualité laboratoire, classé ULPA) est proposé avec la VMI® Purevent® dans ses maisons individuelles traditionnelles et en ossatures bois. Ce filtre nettoyable nécessite un remplacement que tous les 2 ans, sans dégradation de ses performances dans le temps.

Cette contribution durable à la santé des occupants peut être mesurée par le nombre de filtre ULPA achetés annuellement par TRECOBAT. L'objectif est d'augmenter progressivement de 20 unités par an d'ici à 2027. 30 filtres ULPA ont été achetés en 2021 puis 50 sur l'exercice au 31/08/22.

<https://trecobat-groupe.fr/trecobat-revolutionne-la-filtration-de-lair-interieur/>

Développement local et intérêt général

Achats locaux en Bretagne

Acteur majeur de l'économie sur notre territoire, Le Groupe contribue au développement économique des territoires et mène de nombreuses actions en faveur de l'emploi local notamment en privilégiant les ressources et achats locaux (70 % de notre valeur ajoutée).

Fin 2022, le Groupe a lancé un fonds de dotation au service des transitions sociétales et environnementales destiné à promouvoir des initiatives locales en faveur de l'environnement, du sport et de la culture. Ce fond sera doté d'un montant de 400 000 euros pour les 5 ans à venir. La première dotation financière de 80000 € a été versé en 2022.

<https://trecobat-groupe.fr/nos-engagements/acteur-de-leconomie-locale/>